



Initialement prévu pour le 6 août, le Conseil Supérieur de la Magistrature vient d'être reporté au 10 août 2020, apprend-on d'un communiqué du ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, Ferdinand Ngo Ngo.

Paul Biya va donc présider le Conseil Supérieur de la Magistrature le lundi 10 août 2020 à 12 heures, dans la salle des conseils de la Présidence. Une session qui intervient trois ans après la dernière, alors que les textes prévoient un minimum de deux séances par an.

Cette importante assise sera notamment marquée par la prestation de serment des nouveaux membres récemment nommés au sein du Conseil.

Le 15 juin dernier, le président a procédé à la nomination des nouveaux membres titulaires et suppléants de cette instance, ainsi que de son secrétaire. Abel Minko Minko, magistrat hors hiérarchie, premier groupe, a ainsi été nommé au poste de secrétaire, en remplacement de Jean Foumane Akame, décédé le 13 janvier 2019.

Rappelons que Paul Biya, pour l'heure, se trouve encore en Mvomeka'a son village natal. Il doit rejoindre Yaoundé dans les prochaines heures ou jours, à en croire les sources.